



La Ville de Saint-Flour recrute

Un Agent d'entretien des Cimetières et des Espaces Verts h/f Fonctionnaire ou contractuel A temps complet

Ville de 7 127 habitants – Sous-Préfecture du Cantal

Missions :

Entretien des cimetières et des espaces verts

Activités et tâches du poste :

1. Espaces verts

- Assurer l'entretien général des espaces verts et naturels de la collectivité :
 - Engazonner, tondre, ramasser les feuilles, branchages et fleurs fanées...
 - Entretenir les massifs et jardinières (bêchage, désherbage, mise en place de substrat, taille et traitement)
 - Entretenir les arbres et les arbustes : planter, tailler, débroussailler, élaguer et abattre
- Assurer des travaux de plantation, de création
 - Créer les nouveaux espaces verts et semer le gazon
 - Fleurir la collectivité et réaliser des massifs arbustifs et floraux
- Réaliser l'entretien courant et le suivi des équipements et du matériel mis à sa disposition
 - Entretenir, nettoyer et réaliser le suivi du matériel à disposition
 - Respecter les règles de sécurité liées à la manipulation des équipements, matériels et produits dangereux

2. Cimetières

- Nettoyage des allées et des abords des cimetières (balayer, désherber manuellement et mécaniquement...)
- Entretien des allées enherbées : tonte, engazonnement et fleurissement
- Sablage des allées
- Effectuer l'entretien courant (vider les poubelles et nettoyer les abris à poubelles, retirer les fleurs fanées...)
- Assurer l'entretien récurrent du patrimoine communal (nettoyage des columbariums, du jardin du souvenir, des ossuaires, des caveaux communaux, du terrain commun, du carré militaire, des emplacements disponibles à la vente).
- Assurer l'entretien et le nettoyage des matériels mis à disposition
- Contact régulier avec les entreprises de Pompes Funèbres (renseignements techniques, état des lieux à compléter avant et après travaux)
- Relations avec les usagers : rôle d'accueil avec les usagers y compris lors des permanences à Toussaint

3. Interventions dans les autres services suivants les besoins :

Astreintes annuelles et viabilité hivernale

Exigences requises :

Niveau requis : Bac professionnel/CAP/BEP aménagement paysager
Permis B obligatoire et permis EB souhaitable
CACES R372M Catégorie 1

Savoirs :

- Connaissance du fonctionnement et de l'utilisation des appareils et équipements

Savoir-être :

- Être autonome, organisé et rigoureux
- Discrétion et sens du service public

Statut :

Titulaire ou contractuel de droit public

Rémunération : grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale

Chèques de table - CNAS - C.O.S

Renseignements auprès de M. PESCHAUD-FERRAND Tristan Directeur des Services Techniques :
04.71.60.91.54

Poste à pourvoir en octobre 2024

Adresser lettre + CV à :

Monsieur le Maire

Service des Ressources Humaines

Hôtel de Ville – 1, Place d'Armes – BP 36

15102 SAINT-FLOUR Cedex

Ou par mail : personnel@saint-flour.fr